

Par courriel seulement :

Le 29 mai 2018

Objet : **Demande d'accès aux documents**
N/📁 : **AC-2018-139**

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue en date de ce jour, laquelle vise à obtenir une copie des citations et des décisions dans les dossiers concernant l'agent Sylvain Baril.

Après vérification, cette information peut vous être communiquée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Nous avons répertorié deux dossiers concernant l'agent Baril. Vous trouverez donc, ci-joint, une copie des citations et des décisions demandées.

Nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Isabelle Côté, avocate

Conseillère juridique

Responsable de l'accès aux documents des
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

Pièces jointes : Citations, décisions et avis de recours